

mes, d'opiates, d'élixirs, qui, loin de perpétuer la beauté, comme le feraient supposer de fastueuses annonces, ne lui donnent qu'un éclat d'un moment, et préparent souvent de longues années de souffrances et une hideuse décrépitude.

L'eau pure et fraîche est sans contredit le meilleur des cosmétiques.

Cependant si le teint a été altéré, on peut se servir d'eaux distillées de roses, de pommades d'amandes douces, de cacao, pour rendre à la peau sa souplesse ; mais l'usage ne peut pas en être continué à cause des corps gras qui ont sur la peau une action irritante.

Si l'on peut tolérer l'usage de ces préparations, dont il est cependant plus prudent de s'abstenir, on doit proscrire sévèrement toutes les eaux et toutes les pommades contenant de l'acétate de plomb ou du sublimé corrosif.

Parmi les fards blancs et rouges, il n'en est aucun que ne réprouvent l'hygiène et la raison. Toutes ces compositions retiennent une portion des sels et des acides employés à leur préparation, crispent et ferment les pores de la peau, établissent une sorte d'irritation permanente, et produisent à la longue les rides prématurées, les dartres, les éruptions de tout genre qui défigurent si souvent les femmes sur le déclin de l'âge.

Les gerçures des lèvres, des mains, du visage ; les irritations provenant du vent, du frottement, du rasoir disparaissent sous l'action du tannin dissous dans la glycérine.

Quant à l'entretien de la bouche, il faut se défier de tous les prétendus trésors de la bouche dont la composition est inconnue. Une brosse bien molle, avec laquelle on enlève chaque jour le tartre qui se forme au collet des dents et qui finirait par les déchausser ; parfois un peu de noir animal avec de la magnésie calcinée ; telles sont les meilleurs dentifrices.

On ne doit jamais se servir que de cure-dents de plume.

Les pâtes dépilatoires ne remplissent pas leur but, et peuvent corroder la peau.

En dernière analyse, autant les soins de propreté sont nécessaires pour conserver le corps dans son état de bien-être et ajouter à ses agréments extérieurs, autant on doit être en garde contre ces préparations mystérieuses, qui, créant en apparence des grâces imaginaires, expo-

sent à payer de frêles et douteux avantages au prix de la santé et parfois de la vie.

J.-F. D. M.

L'AUTEUR DU "GOD SAVE THE QUEEN."

On sait que le *God save the Queen*, chant national anglais, possède une origine absolument incertaine.—Attribué successivement à Hændel et au musicien du nom de Harrey Carrey, le *God save the Queen*, si l'on en croit un article de journal qui parut en 1886, pourrait bien avoir été composé par Lulli.

D'après cet article :

"Mme de Brienne, directrice de la Maison d'éducation des demoiselles de Saint-Cyr, avait composé, pour Louis XIV, une cantate intitulée : *Dieu sauve le Roi !* dont Lulli écrivit la musique. Dans le cours d'une excursion en France, Hændel entendit ce chant, le nota, et, à son retour en Angleterre, l'offrit au roi George Ier comme une nouvelle reproduction de son génie."

Inutile d'ajouter que les Anglais repoussent énergiquement cette explication originale, d'après laquelle leur chant national ne serait qu'un article d'importation française, involontaire d'ailleurs.

Ce chant a, paraît-il, une troisième origine qui vient de nous être indiquée par un musicien distingué, M. Manóe.

Selon lui, l'air sur lequel on mit les paroles *God save the Queen*, et qui est devenu l'air national anglais, était déjà, en 1602, le chant national des Genèveois.

D'après les anciennes chroniques, c'est aux accents de cet air que les bourgeois de Genève repoussèrent l'attaque des troupes du duc de Savoie, et firent échouer l'escalade des remparts tentée le 12 décembre 1602.

Une vieille estampe conservée à la bibliothèque de l'arsenal de Genève, et reproduisant le fait d'armes, publie la chanson, paroles et musique.

Cet air est donc antérieur, non seulement à Hændel, mais même à Lulli.

LA PREMIERE MESSE.

La première messe a été célébrée en Californie, à Monterey, le 16 décembre 1601 ;—au Canada, à la rivière des Prairies, le 24 juin 1615 ;—dans le Maryland, à St-Clément, le 24 mars 1634 ;—à Montréal,